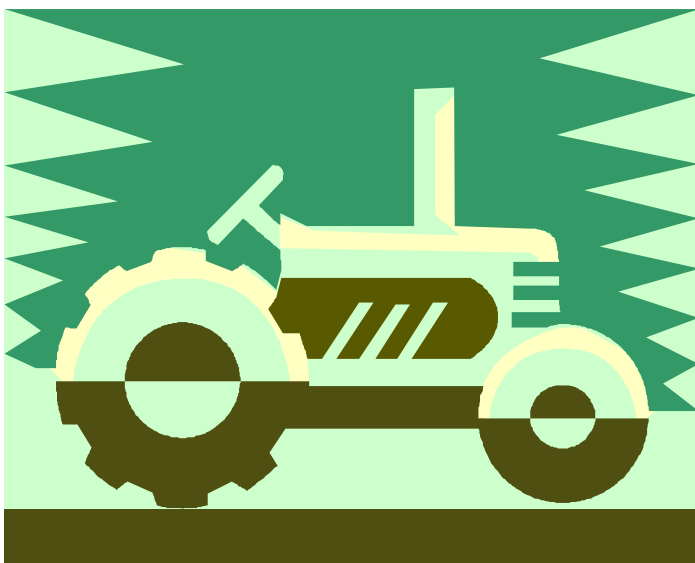


Landtechnik Schweizerische Metall-Union
Technique agricole Union Suisse du Métal
Tecnica agricola Unione Svizzera del Metallo



PLAN COMPTABLE POUR LA TECHNIQUE AGRICOLE



Avant-propos

1. Généralités

Le plan comptable comme base pour la comptabilité de l'ensemble des entreprises d'une branche est notamment important pour

- effectuer correctement des écritures spécifiques à la branche, d'une part, et
- de l'autre, parvenir à une certaine dénomination qui facilite la comparaison des résultats.

En outre, il a déjà été tenu compte de la déduction fictive de l'impôt préalable, prévue par la Loi régissant la taxe sur la valeur ajoutée du 01.01.2010.

C'est justement le défi que la comptabilisation de la TVA impose aux comptables de la branche qui nous a conduits à éditer des directives de comptabilisation. Celles-ci expliquent le contenu ou la technique comptable en rapport avec les comptes individuels.

Le plan comptable convient à toutes les entreprises des branches de la technique agricole quelle que soit leur taille. Celui qui ne souhaite pas travailler avec tous les comptes proposés, pourra se contenter d'un compte collectif par groupe de compte. Il va de soi que les possibilités d'évaluation seront réduites.

Nous constatons également que, dans la pratique, des plans comptables extrêmement détaillés et déjà presque équivalents à un calcul des coûts sont utilisés. Cela est particulièrement regrettable lorsqu'un travail immense est effectué, mais que les données disponibles ne sont au final pas exploitées. C'est pourquoi nous recommandons de définir les résultats souhaités et d'adapter ensuite le plan comptable en conséquence.

De part sa définition, la comptabilité financière ne peut que très partiellement remplacer un calcul des coûts ou une fiche de répartition. Celui qui a besoin d'évaluations détaillées ne devrait pas utiliser la comptabilité financière dans ce but, mais prévoir un calcul des coûts distinct, comme le proposent actuellement de nombreux logiciels.

2. Contenu de ce manuel

Le manuel comprend les chapitres

- Plan comptable
- Directives de comptabilisation
- Index des sujets

2.1 Plan comptable

Le présent plan comptable comprend les numéros de compte possibles dans la colonne gauche. Une subdivision supplémentaire est possible à tout moment dans la plage des numéros disponibles (par ex. d'autres caisses portant les numéros de 1003 à 1009).

Il est recommandé d'adapter entièrement le plan comptable de votre entreprise si celui-ci se différencie sensiblement du présent plan comptable. Une telle adaptation vous permettra de comparer les résultats spécifiques à la branche et vous donnera de la clarté dans les entretiens avec les responsables de la branche ainsi qu'une composition simplifiée des données pour les comparaisons d'entreprise.

Le présent plan comptable se base nouvellement sur le plan comptable des PME, qui sera prochainement introduit dans tous les secteurs commerciaux.

Le changement du plan comptable doit s'effectuer en date du début du nouvel exercice, la régularité de la comptabilité ne pouvant être garantie dans le cas contraire. En général, le nouvel exercice commence le 1^{er} janvier.

2.2 Directives de comptabilisation

Les directives de comptabilisation se réfèrent à l'application du plan comptable. Seuls les comptes qui, selon notre expérience, nécessitent un commentaire seront décrits. Ils sont répertoriés dans l'ordre des numéros de compte. Le contenu de compte respectif ressort de la description.

Les directives de comptabilisation doivent contribuer à ce que les entreprises individuelles présentent les mêmes comptes avec un contenu similaire. C'est la seule manière de garantir une comparaison pertinente.

2.3 Index des sujets

Les comptabilisations correspondantes peuvent être consultées dans l'index des sujets. Celui-ci permet de trouver rapidement le bon numéro de compte, à condition toutefois que le contenu des comptes individuels soit connu conformément à la section des directives de comptabilisation.

3. Remarques d'ordre général concernant la comptabilité dans une entreprise de technique agricole

3.1 Exigences imposées à la comptabilité d'une entreprise de technique agricole

La comptabilité doit satisfaire à diverses dispositions légales (CO, Loi sur les impôts, assurances sociales, etc.). Selon la taille de l'entreprise et les souhaits individuels, le degré de perfectionnement et la qualité des chiffres de clôture sont très différents.

Les conditions pour une comptabilité de qualité suffisante sont les suivantes :

- **un système informatique approprié**

Dans les entreprises de technique agricole, les logiciels sont certes acceptables dans la plupart des cas, cependant des améliorations sont à envisager au niveau de la sécurité des données, de la facilité d'utilisation ainsi que du degré de perfectionnement.

- **le déploiement de personnel qualifié**

Si la comptabilité est tenue entièrement par les collaboratrices et collaborateurs de l'entreprise, ceux-ci doivent disposer des connaissances nécessaires. Ces dernières peuvent être acquises soit par une formation professionnelle ou un cours de perfectionnement spécialisé, soit également par un travail approfondi avec les logiciels. Un tracteur et un ordinateur démarrent les deux de manière simple. Cependant, pour pouvoir conduire un tracteur ou tenir une comptabilité, des connaissances approfondies sont nécessaires :

utilisation technique des instruments de travail, dispositions légales, techniques comptables et particularités de la branche.

- **contrôle suffisant**

Il revient au responsable de la comptabilité de créer un système de contrôle interne approprié afin de garantir un déroulement sans problème. Dans les petites comptabilités, il est souvent toutefois impossible d'introduire des mesures suffisantes comme par ex. une séparation judicieuse des fonctions. C'est pourquoi il faut attacher une grande importance à la conservation et la vérifiabilité de toutes les transactions. Par ailleurs, il faut impérativement contrôler à intervalles réguliers les comptes de trésorerie ainsi que la comptabilité

auxiliaire (débiteurs et créanciers), afin de corriger immédiatement les différences.

3.2 Utilisation de la comptabilité en tant qu'outil de gestion

La direction d'une entreprise a souvent besoin du soutien de la comptabilité, afin d'exercer de manière optimale sa fonction de gestion. Des rapports réguliers sur la situation financière et les revenus, des comparaisons budgétaires, l'évolution des liquidités, les projets, etc., doivent être mis à la disposition de la direction sous une forme appropriée. Malheureusement, la comptabilité n'est pas suffisamment utilisée dans les PME en tant que précieuse source d'informations et aide à la direction.

3.3 Factures internes

Il va de soi que les mandats internes qui sont par ex. commandés par le département des ventes, doivent être comptabilisés dans les règles. Pour pouvoir établir une analyse pertinente de la rentabilité des secteurs individuels, cette prestation doit toujours être évaluée conformément aux conditions externes. Comme le département des ventes endosse seul le risque de la vente effective du véhicule commandé, il va de soi que de tels mandats sont à effectuer uniquement à l'aide du formulaire correspondant indiquant la somme de travail accompli.

Des prestations internes à des fins personnelles, comme par ex. l'entretien des véhicules personnels, ne sont pas considérées comme prestations de l'entreprise et ne devraient, en principe, pas être comptabilisées. Dans ce cas aussi, il convient de comptabiliser les charges et le revenu dans les règles pour établir une analyse du volume de travail de l'atelier ainsi que des marges bénéficiaires brutes.

3.4 Contrôle du commerce des véhicules

Le resserrement de la marge bénéficiaire brute dans le commerce des véhicules rend judicieux un contrôle des ventes individuelles. De tels contrôles engendrent certes un certain volume de travail, mais ils sont très bénéfiques à l'évaluation du résultat. C'est pourquoi nous recommandons de faire un tel contrôle.

4. Mot de la fin

Nous vous souhaitons beaucoup de succès avec ce manuel ainsi que plus de sécurité dans vos comptabilisations quotidiennes. Chaque cas commercial ne pourra évidemment pas être commenté. Si vous constatez des lacunes, incertitudes ou contradictions importantes, veuillez nous les communiquer à notre adresse :

Union Suisse du Métal
Karin Illi
Seestrasse 105
8027 Zurich

Téléphone 044 285 77 44
Fax 044 285 77 48

Plan comptable

Bilan

1 ACTIFS

Actifs circulants

10 Liquidités et titres

- 1000 Caisse
- 1010 Chèque postal
- 1020 Compte courant
- 1022 Compte épargne ou compte de placement
- 1023 Compte en devises étrangères
- 1040 Titres

11 Créances

110 Créances des prestations envers tiers

- 1100 Compte collectif débiteurs des fournisseurs et prestations CHF
- 1101 Compte collectif débiteurs des fournisseurs et prestations Euro
- 1109 Provisions ducroire

111 Créances envers actionnaires

- 1110 Créances envers actionnaires
- 1160 Créances de prêts envers actionnaires A
- 1169 Correction de valeur sur créances envers actionnaires

117 Créances envers institutions étatiques

- 1170 Impôt préalable sur frais de matériaux (classe de compte 4)
- 1171 Impôt préalable sur investissements et frais d'exploitation (classes de compte 1, 5, 6 et 7)
- 1172 Créances envers SUVA
- 1173 Créances envers AVS
- 1176 Avoir impôt anticipé

118 Capital-actions non versé

- 1180 Capital-actions non versé

119 Autres créances à court terme

- 1190 Avoir WIR
- 1191 Cautions en espèces
- 1192 Paiements anticipés aux fournisseurs
- 1193 Prêts
- 1194 Autres créances
- 1199 Corrections de valeur autres créances à court terme

12 Stocks et travaux commencés**120 Stocks véhicules + appareils**

- 1200 Nouveaux véhicules + appareils marque A
- 1201 Nouveaux véhicules + appareils marque B
- 1202 Véhicules de démonstration
- 1205 Véhicules d'occasion
- 1206 Appareils d'occasion
- 1209 Correction de valeur véhicules

121 Stocks de marchandises

- 1210 Pièces de rechange marque A
- 1211 Pièces de rechange marque B
- 1217 Autres stocks de marchandises
- 1219 Corrections de valeur marchandises
- 1250 Réserve de marchandises

128 Travaux commencés

1280 Travaux commencés

13 Régularisations actives**130 Régularisations actives**

1300 Régularisations actives

1390 Compte de contrôle / différences de paiement

Actifs immobilisés**14 Placements financiers****140 Placements financiers**

1400 Titres

1401 Participations

1402 Compte bloqué réserves de crise

1403 Créances de prêts envers tiers

1404 Créances de prêts envers actionnaires

1409 Corrections de valeur placements financiers

15 Immobilisations corporelles**150 Immobilisations corporelles**

1500 Machines et installations atelier

1501 Mobilier atelier

1502 Aménagement entrepôt

1504 Aménagements show-room

1506 Appareils et mobilier bureau

1507 Informatique

1508 Outillage

151 Véhicules propres à l'entreprise

- 1510 Véhicule d'entreprise (pas marchandise)
- 1511 Véhicules de location
- 1512 Véhicules en leasing

160 Immobilisations incorporelles

- 1600 Terrain
- 1601 Immeubles d'entreprise
- 1602 Autres immeubles
- 1605 Investissements dans immeubles locatifs

170 Actifs incorporels

- 1700 Brevets et licences
- 1701 Goodwill

180 Charges activées

- 1800 Frais de fondation et d'organisation
- 1801 Frais de recherche et de développement

199 Comptes auxiliaires

- 1990 Compte de facturation
- 1991 Compte auxiliaire

2 PASSIFS

Capitaux étrangers à court terme**20 Engagements à court terme des livraisons et prestations**

- 2000 Compte collectif créanciers fournisseurs CHF
- 2001 Compte collectif créanciers fournisseurs Euro
- 2007 Autres créanciers des livraisons et prestations
- 2030 Acomptes des clients

21 Engagements financiers à court terme

- 2100 Compte courant banque
- 2110 Dette WIR

22 Autres engagements à court terme

220 Engagements envers institutions étatiques

- 2200 Taxe sur la valeur ajoutée trimestre actuel
- 2201 Taxe sur la valeur ajoutée trimestre précédent
- 2202 Compte de décompte AVS
- 2203 Compte de décompte SUVA
- 2204 Compte de transfert CAF
- 2205 Impôts anticipés dus des versements de dividendes
- 2206 Impôts directs dus

222 Engagements envers actionnaires

- 2220 Engagements envers actionnaire A
- 2221 Engagements envers actionnaire B

223 Engagements envers tiers

- 2230 Prêts à court terme envers tiers

225 Engagements envers institutions de prévoyance professionnelle

- 2250 Engagements envers IPP

226 Dividendes échus

- 2260 Dividendes exercice en cours
- 2261 Dividendes non prélevés de l'année précédente

23 Régularisations passives, provisions à court terme

- 2300 Régularisations passives
- 2330 Provisions pour travaux de garantie
- 2331 Provisions pour risques découlant des obligations de reprise
- 2332 Provisions pour impôts

Capitaux étrangers à long terme

24 Engagements à long terme

241 Engagements de prêts à long terme

- 2410 Engagements de prêts à long terme envers tiers
- 2412 Engagements de prêts à long terme envers actionnaires
- 2413 Engagements de prêts à long terme envers AP

242 Engagements bancaires

- 2420 Prêt bancaire à long terme
- 2421 Crédit fixe

243 Engagements hypothécaires

- 2430 Hypothèque 1
- 2431 Hypothèque 2

26 Provisions à long terme

- 2600 Provisions pour garantie, faveur, service gratuit
- 2601 Provisions pour obligations de reprise dans contrats de leasing
- 2603 Autres provisions

Fonds propres

28 Capital

280 Capital

- 2800 Fonds propres, capital-actions, capital social ou capital d'une coopérative
- 2800 Capital A
- 2801 Capital B

285 Compte privé (pour entreprises individuelles)

- 2850 Retraits privés
- 2851 Retraits en nature
- 2852 Part privée aux frais d'exploitation
- 2853 Valeur locative appartement privé
- 2854 Prime d'assurance privée
- 2855 Prévoyance privée
- 2856 Impôts privés

285 Comptes privés (pour sociétés de personnes)

- 2850 Compte privé actionnaire A
- 2851 Compte privé actionnaire B

290 Réserves légales

- 2900 Réserves générales
- 2901 Réserves de réévaluation
- 2902 Réserves pour actions privées

291 Autres réserves

- 2910 Réserves statutaires
- 2911 Réserves à fin de bienfaisance pour employeur
- 2912 Réserves pour réapprovisionnement
- 2913 Réserves de crise Récri
- 2914 Réserves libres

299 Bénéfice résultant du bilan / perte résultant du bilan

- 2990 Report des bénéfices / report des pertes
- 2991 Bénéfice annuel / perte annuelle

Compte de résultats

3 REVENU D'EXPLOITATION DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS

30 Revenu nouveaux véhicules + appareils

- 3000 Nouveaux véhicules + appareils marque A
- 3010 Nouveaux véhicules + appareils marque B
- 3020 Nouveaux véhicules + appareils marques étrangères
- 3030 Nouveaux véhicules + échange d'appareils avec d'autres entreprises de technique agricole
- 3095 Rabais pour nouveaux véhicules et appareils

31 Revenu occasions

- 3100 Occasions
- 3101 Occasions avec déduction fictive de l'impôt préalable

32 Revenu pièces de rechange et accessoires

- 3200 Pièces de rechange et accessoires marque A
- 3210 Pièces de rechange et accessoires marque B

34 Recettes travaux

340 Recettes travaux atelier

- 3400 Travaux atelier

341 Revenu travail étranger

- 3410 Travail étranger

36 Divers revenus

360 Divers revenus

- 3600 Revenu véhicules de location + appareils
- 3601 Revenu véhicules de remplacement + appareils
- 3603 Revenu commissions
- 3605 Revenu frais de retrait, affranchissement et emballage
- 3606 Revenu MLC et autres taxes imputées
- 3608 Autres revenus

369 Réduction de recettes

- 3690 Escomptes
- 3691 Rabais
- 3692 Pertes sur débiteurs

4 CHARGES POUR MATÉRIEL, MARCHANDISES ET PRESTATIONS

40 Charges nouveaux véhicules + appareils

- 4000 Nouveaux véhicules + appareils marque A
- 4008 Mise à disposition nouveaux véhicules + appareils marque A
- 4010 Nouveaux véhicules + appareils marque B
- 4018 Préparation nouveaux véhicules + appareils marque B
- 4020 Nouveaux véhicules + appareils marques étrangères
- 4030 Nouveaux véhicules + échange d'appareils avec d'autres entreprises de technique agricole

41 Charges occasions

- 4100 Occasions
- 4101 Occasions avec déduction fictive de l'impôt préalable
- 4108 Remise en état occasions

42 Charges pièces de rechange et accessoires

- 4200 Pièces de rechange et accessoires marque A
- 4210 Pièces de rechange et accessoires marque B

44 Charges travaux

- 4410 Travailleur étranger

46 Charges diverses

460 Charges diverses

- 4600 Charges MLC et autres taxes imputées
- 4602 Charges diverses

469 Réduction de charges

- 4690 Escomptes
- 4691 Rabais

5 FRAIS DE PERSONNEL

50 Frais de personnel

500 Salaires et traitements

- 5000 Salaires

501 Autres charges indemnités de travail

- 5010 Commission vendeur
- 5011 Indemnités journalières perçues
- 5012 Personnel temporaire externe
- 5013 Indemnités forfaitaires
- 5014 Délimitation 13e salaire / gratification
- 5015 Honoraires conseil d'administration

502 Charges sociales

- 5020 SUVA
- 5021 AVS/AI/APG/AC
- 5022 CAF
- 5024 Caisse de pension
- 5026 Assurances indemnités journalières en cas de maladie
- 5027 Prestations sociales diverses

503 Autres frais de personnel

- 5030 Acquisition personnel
- 5031 Formation et perfectionnement
- 5035 Frais de personnel divers (vêtements, etc.)

6 AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION

60 Charges de locaux

- 6000 Locations de locaux étrangers
- 6001 Valeur locative
- 6002 Location places de parc
- 6010 Chauffage, nettoyage, entretien locaux commerciaux

61 Entretien et réparations

- 6100 Machines et installations atelier
- 6101 Aménagement entrepôts
- 6102 Aménagements show-room
- 6103 Équipement bureau
- 6104 Installations informatiques
- 6120 Montants leasing

62 Charges véhicules

- 6200 Entretien, service et essence
- 6201 Entretien véhicules de démonstration, location et remplacement
- 6210 Assurances véhicules et impôts
- 6260 Montants leasing véhicules

63 Assurances et taxes

- 6300 Assurances de choses
- 6360 Taxes diverses

64 Charges d'exploitation diverses

- 6400 Énergie, eau, élimination
- 6403 Petit matériel et consommables
- 6405 Charges d'exploitation diverses

65 Charges bureau et administration

- 6500 Matériel de bureau, imprimés
- 6501 Littérature spécialisée, revues
- 6510 Affranchissements, timbres
- 6511 Téléphone, fax, Internet
- 6530 Frais de tenue de compte, révision et conseil
- 6590 Dons, pourboires, contributions
- 6591 Frais d'encaissement et de poursuite
- 6592 Contributions à la fédération
- 6593 Frais accueil et voyages administration
- 6594 Autres charges bureau et administration

66 Charges publicité et vente

660 Charges publicité

- 6600 Charges publicité
- 6604 Expositions
- 6605 Internet (site Internet)
- 6607 Autres charges publicité et vente
- 6609 Participations des importateurs à la publicité
- 6640 Frais clients, suivi clients et cadeaux

665 Garantie, faveur, service gratuit

- 6650 Garantie, faveur, service gratuit nouveaux véhicules + appareils
- 6651 Garantie, faveur véhicules d'occasion
- 6652 Garantie, faveur pièces de rechange
- 6653 Garantie, faveur atelier

668 Commissions de courtage à des tiers

- 6680 Commissions de courtage à des tiers

67 Parts privées frais supplémentaires (pour entrepreneurs)

- 6700 Parts privées frais supplémentaires

68 Charges financières

- 6800 Charges d'intérêts crédits bancaires
- 6801 Charges d'intérêts prêts
- 6805 Autres charges d'intérêts, intérêts de retard
- 6806 Perte sur cours
- 6808 Frais bancaire et CP
- 6809 Autres charges financières

69 Amortissements

- 6900 Amortissements sur placements financiers
- 6901 Amortissements sur immobilisations corporelles
- 6902 Amortissements sur véhicules propres
- 6903 Amortissements sur véhicules en leasing
- 6904 Amortissements sur immobilisations incorporelles
- 6905 Amortissements sur actifs incorporels

7 ACTIVITÉS ANNEXES D'EXPLOITATION

70 Décompte immobilier

700 Revenu immeuble

- 7000 Valeur locative commerce
- 7002 Valeur locative appartement privé
- 7004 Recettes locatives locaux commerciaux
- 7005 Recettes locatives appartements
- 7006 Recettes locatives places de parc

701 Charges locatives

- 7010 Intérêts hypothécaires
- 7011 Rentes du droit de superficie
- 7012 Entretien et réparations
- 7013 Assurances
- 7014 Impôts
- 7015 Amortissements
- 7019 Autres charges locatives

72 Revenu financier

- 7200 Recettes d'intérêts comptes bancaires et CP
- 7201 Recettes d'intérêts des prêts
- 7204 Rendement des titres
- 7205 Revenus des participations
- 7206 Bénéfice sur cours
- 7209 Autres revenus financiers

73 Bénéfices de l'aliénation des actifs immobilisés

- 7300 Bénéfices de l'aliénation des actifs immobilisés

75 Modifications des provisions et réserves

- 7500 Modification provisions
- 7501 Modification réserves de marchandises

8 RÉSULTAT NEUTRE, IMPÔTS

80 Résultat neutre

800 Résultat neutre

- 8000 Revenu hors période
- 8001 Nouvelle entrée de créances amorties
- 8002 Revenu extraordinaire
- 8005 Revenu étranger à l'entreprise
- 8008 Autres revenus neutres

801 Charges neutres

- 8010 Charges hors période
- 8012 Charges extraordinaires
- 8015 Charges étrangères à l'entreprise
- 8018 Autres charges neutres

89 Impôts

890 Impôts directs

8900 Impôts

9 CLÔTURE

90 Compte de résultats

900 Compte de résultats

9000 Compte des pertes et profits

91 Bilan

910 Bilan

9100 Bilan d'ouverture

9101 Bilan de clôture

99 Écritures collectives

990 Écritures collectives

9900 Écritures collectives débiteurs

9901 Écritures collectives créanciers

Directives de comptabilisation

BILAN

1100 Compte collectif débiteurs des livraisons et prestations

Tous les avoirs des prestations d'exploitation. AVS, SUVA et autres avoirs d'assurance, avoirs issus de la location d'immeuble et similaires font partie du compte 1300, s'il s'agit de transitoires.

Le solde du compte doit être régulièrement adapté au total de la comptabilité des débiteurs. Les paiements anticipés du client doivent être transférés à la fin de l'année sur le compte 2030 via une écriture collective.

1101 Si la facturation est faite en devises étrangères, il faut établir un compte collectif par devise.

1109 Provision ducroire

Provision pour les pertes possibles des avoirs de clients. L'Administration des contributions accepte à 100 % des corrections de valeurs ainsi que des provisions forfaitaires de 5 à 10 % du solde des débiteurs. Le compte de contrepartie pour les modifications de ce solde est le compte 3692.

1160 Prêts aux actionnaires

Ces prêts sont à indiquer séparément des autres prêts. Un contrôle des intérêts y est lié. L'intérêt sera servi sur les prêts aux actionnaires conformément à la notice de l'Administration des contributions.

1170 Impôt préalable sur les frais de matériaux

Selon les règles en vigueur, le compte de résultats est exempt d'impôts préalables. L'impôt préalable payé avec le prix des marchandises n'est alors pas comptabilisé dans les charges, mais dans les avoirs. Selon les dispositions de l'ordonnance régissant la TVA, les impôts préalables découlant du retrait de marchandises sont à comptabiliser séparément.

La facture du créancier doit être établie de sorte que le montant de la TVA soit toujours indiqué en francs.

Une facture de créancier doit être comptabilisée comme suit :

Marchandises sans impôts :
Compte stocks 1200 / Créanciers 2000

Impôt préalable :
Compte impôt préalable 1170 / Créanciers 2000

En l'absence d'une comptabilité des stocks :

Frais de marchandises 4__ / Créanciers 2000

Impôt préalable :
Compte impôt préalable 1170 / Créanciers 2000

1171 Impôt préalable des retraits d'investissements et des frais d'exploitation

Ici, le même principe s'applique, comme décrit sous le compte 1170. Les impôts préalables découlant des investissements et des frais d'exploitation doivent être comptabilisés séparément.

1176 Impôt anticipé

Le compte collectif d'avoirs impôt anticipé (lan) découlant des recettes d'intérêts et de titres. Le lan des trois dernières années peut être réclamé à l'aide du formulaire 25.

Ce compte est uniquement appliqué pour des personnalités juridiques ainsi que pour des sociétés de personnes. Pour les entreprises en raison individuelle, les impôts anticipés sont comptabilisés via le compte fiscal privé.

1192 Paiements anticipés aux fournisseurs

Quelques paiements anticipés aux fournisseurs ne sont pas comptabilisés sous les charges ou sur le compte de créanciers, mais sur le compte 1192. Le montant correspondant sera transféré sur un compte de charges ou de créanciers, seulement après la livraison.

1200-1201 Nouveaux véhicules

Prix de revient y compris accessoires et frais d'approvisionnement, mais sans TVA (cf. compte

1170). Les avoirs des importateurs sont comptabilisés ici, pour autant qu'ils soient directement crédités à un véhicule. Les avoirs forfaitaires et les primes seront comptabilisés comme réduction de charges dans le compte 3000, ou, le cas échéant, dans le compte 3095.

1202 Véhicules de démonstration

Les nouveaux véhicules sont comptabilisés sur ce compte, conformément à leur utilisation en tant que véhicule de démonstration. L'évaluation dépend cependant des dispositions CO (art. 666).

1205-1206 Véhicules d'occasion + appareils

Prix de revient ainsi que frais de remise en état accroissant la valeur. La nouvelle loi sur la TVA ne prescrit plus de gestion obligatoire des stocks pour les occasions. Au cas où les stocks seraient faits, il est conseillé de tenir un compte pour les occasions soumises à une imposition régulière et un autre pour les occasions avec déduction fictive de l'impôt anticipé.

1210-1218 Stocks de marchandises

Évaluation des frais d'approvisionnement sans TVA. Technique comptable avec deux écritures, comme sous le compte 1170.

En l'absence d'une comptabilité des stocks, un inventaire doit être fait de tous les stocks au jour du bilan. Il faut tenir compte des délimitations matérielles et dans le temps.

Lors d'un inventaire permanent, les entrées à l'entrepôt sont enregistrées et les sorties de stock automatiquement comptabilisées en cas de vente. Dans ce cas, on peut procéder à un inventaire continu (des parties du stock sont contrôlées régulièrement). L'inventaire peut ainsi être effectué pendant des périodes calmes dans ce domaine.

1250 Réserve de marchandises

La réserve de marchandises qui bénéficient d'avantages fiscaux ne doit se faire qu'après la prise en compte des corrections d'évaluations nécessaires. Le calcul du bénéfice brut ne devant pas en être influencé, les modifications apportées dans la réserve de marchandises sont à enregistrer dans le compte 7501. La Confédération accepte 35 %, quelques cantons cependant seulement 33,3 %.

1280 Travaux commencés

À activer en fin d'année sans part de bénéfices en tant que coûts propres calculés avec prudence. On renonce souvent à l'établissement d'un bilan ; il s'agit alors de réserves latentes. Aucune réserve de marchandises ne doit être calculée sur la valeur des travaux commencés.

1300 Régularisation active

Les régularisations actives sont des délimitations dans le temps des avoirs sans bonifications à la fin de l'année ou avec des charges déjà comptabilisées pour l'exercice suivant. En font par exemple partie les bonifications, les remboursements prévus des cotisations AVS payées en trop, les régularisations de primes d'assurance ou des loyers payés en avance.

1390 Compte de contrôle / différences de paiement

Des paiements sont enregistrés sur ce compte si une comptabilisation est provisoirement impossible dans la comptabilité des débiteurs. On garantit ainsi l'intégralité des comptes en argent. Les soldes sur ce compte doivent être corrigés immédiatement et mis à zéro.

1510-1511 Véhicules propres à l'entreprise

Ce sont des véhicules et éventuellement d'autres appareils qui sont exclusivement utilisés pour l'entreprise (véhicules de dépannage, etc.) et qui, par conséquent, ne font pas partie du stock de marchandises.

1600 Terrain

Terrain non bâti et bâti. Les terrains ne peuvent pas être déduits d'un point de vue fiscal. Cependant le taux d'amortissement augmente pour les immeubles sans terrain.

1800 Frais de fondation et d'organisation

Les frais de l'assemblée constitutive, les frais de notariat, les droits de timbre, les inscriptions au Registre du commerce, les frais d'impression et les frais d'organisation peuvent être déduits, mais doivent être amortis dans une période de cinq ans.

1991 Comptes auxiliaires

Les comptes auxiliaires peuvent être utiles pour le contrôle des procédures de comptabilisation. L'utilisation de comptes auxiliaires est individuelle.

2000 Créanciers de livraison et prestation

Les engagements financiers à court terme et d'autres engagements à court terme doivent être saisis dans les positions correspondantes du groupe 21 et 22. Le solde du compte doit être régulièrement adapté au total de la comptabilité des créanciers.

2001 En cas de paiement en devises étrangères, un compte collectif supplémentaire par devise peut être établi.

2030 Acomptes des clients

Les acomptes des clients n'ont pas d'impact sur le revenu et ne devraient pas être comptabilisés dans les débiteurs. L'acompte est compté avec la créance uniquement lors du transfert de propriété (lors de la livraison).

2200 Taxe sur la valeur ajoutée trimestre actuel

La taxe sur la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires commercial est enregistrée dans le solde créditeur. Le compte de résultats est en principe exempt de l'impôt sur le chiffre d'affaires. L'impôt sur le chiffre d'affaires que le client paie avec le prix de la marchandise n'est par conséquent pas comptabilisé comme revenu, mais comme dette. La facture de vente doit être établie de sorte que le montant TVA soit indiqué en francs.

2201 Taxe sur la valeur ajoutée trimestre précédent

Pour faciliter l'adaptation du décompte TVA avec la comptabilité, les soldes des comptes de l'impôt préalable et de l'impôt sur le chiffre d'affaires doivent être comptabilisés comme suit à la fin du trimestre :

2200 / 2201

2201 / 1170

2201 / 1171

Une différence éventuelle par rapport au décompte TVA doit être compensée par un compte de résultats, si elle n'est pas importante.

2204 Compte de transfert CAF

Les allocations obtenues par la caisse de compensation ainsi que les versements aux collaborateurs sont comptabilisés sur ce compte. Cela garantit le contrôle sur le transfert complet, et les allocations pour enfants non versées sont elles aussi correctement saisies comme dettes.

2300 Régularisation passive

Les régularisations passives comprennent des charges qui concernent l'exercice précédent, mais qui n'ont pas encore été payées, ou des revenus déjà comptabilisés qui concernent la période suivante. En font par exemple partie, le transfert de bonifications à des mandataires suppléants, les débits supplémentaires des cotisations des assurances sociales, des factures de téléphone et d'électricité non payées, des frais de révision, des impôts sur le bénéfice de l'exercice écoulé ainsi que des loyers encaissés pour l'exercice suivant.

2600-2603 Provisions

Les provisions servent à couvrir, par délimitation périodique, les charges dont le montant est encore inconnu ainsi que les pertes imminentes. Il convient d'appliquer le principe d'assurance, c'est-à-dire que les provisions devraient pouvoir couvrir les charges futures.

Compte de résultats

3000 Ventes de véhicules neufs

Sont en principe comptabilisées sans TVA. La dette TVA est automatiquement enregistrée sur le compte 2200 dans la plupart des logiciels.

3100 Occasions

Comprend le chiffre d'affaires des occasions qui ont fait valoir la déduction de l'impôt préalable de manière régulière (achat effectué par une personne juridique ou naturelle soumise à la taxe sur la valeur ajoutée).

3101 Comprend le chiffre d'affaires des occasions qui ont été achetées par une personne privée ou une personne non soumise à la taxe sur la valeur

ajoutée et qui ont fait valoir la déduction fictive sur l'impôt préalable.

La répartition sur les comptes 3100 et 3101 du chiffre d'affaires engendré par les occasions est utile pour le contrôle du décompte de la TVA.

3603 Revenus commissions

En font partie toutes les sortes de commissions de courtage (par ex. des sociétés de leasing). Il convient de considérer que la TVA doit être amortie dans ce cas, même si les commissions sont versées aux collaborateurs. Les commissions payées à des personnes individuelles (entrepreneur individuel, collaborateur) sont en outre également soumises à l'AVS.

4008 Coûts de mise à disposition de nouveaux véhicules Marque A

Coûts d'expédition comme inspection, lavage, polissage, etc. La contre-écriture est enregistrée sur le compte de revenu correspondant.

4030 Échange nouveau véhicule

Échange entre revendeur A ou revendeur local sans atteindre de marge bénéficiaire.

4100-4101 Occasions sans/avec impôt préalable fictif

Prix de revient des véhicules vendus sans coûts de remise en état. Pour la TVA en rapport avec les occasions, voir description des comptes 3100 / 3101.

5000-5005 Salaires et traitements

Les salaires doivent être comptabilisés bruts. Pour effectuer une analyse de la productivité, une répartition est recommandée conformément à notre plan comptable.

5011 Indemnités journalières perçues

Les prestations d'assurance perçues ne devraient pas être saisies comme réduction des charges sociales ; la comparaison avec l'année précédente ne serait plus pertinente. Une facturation directe avec les charges salariales correspondantes serait certes correcte d'un point de vue de gestion

d'entreprise, mais rendrait plus difficile les dé-comptes avec les assurances sociales.

5013 Indemnités forfaitaires

Ce compte comprend les indemnités forfaitaires régulièrement versées qui ne sont pas taxées comme salaire, mais qui doivent être indiquées comme frais sur les certificats de salaire.

5021-5027 Charges sociales

Les paiements échelonnés et finaux des assurances sociales sont à saisir au débit dans les comptes correspondants. Dans le cas contraire, la part de l'employé sera à nouveau déduite au crédit, avec la conséquence que la part de l'employeur sera indiquée pour solde comme charges.

6001 Valeur locative

Les valeurs locatives sont définies pour plusieurs années à un montant usuel dans la branche. La comptabilisation est sous 6001 / 7000.

6100-6108 Entretien et réparations

Les charges importantes qui augmentent la valeur devraient être activées sur les comptes correspondants dans les actifs immobilisés, étant donné qu'une écriture dans les charges n'est pas justifiée selon la gestion d'entreprise et n'est pas non plus acceptée par l'Administration des contributions.

6120 Charges de leasing

Montants de leasing d'objets qui n'ont pas été activés. La part d'intérêts des montants de leasing peut être comptabilisée en tant que charges financières sur le compte 6804.

6212 Taxes de contrôle, taxes

Seules les charges des véhicules propres à l'entreprise sont comptabilisées sur ce compte. Les dépenses pour les véhicules de commerce sont à saisir sur les comptes 4008 ou 4108.

6640 Frais clientèle et acquisition

Rémunérations de frais effectifs aux employés ou propriétaires à des fins de prospection de nouveaux clients. Par contre, les frais forfaitaires sont à saisir comme charges de personnel sur le compte 5013.

6650-6653 Garantie et faveur

Les prestations de garantie sont traitées différemment selon les importateurs. Notamment en rapport avec la TVA, il faut accorder une attention particulière à une comptabilisation correcte.

Une variante de comptabilisation simple consiste à ne pas enregistrer les prestations de garantie, mais à attendre la bonification de l'importateur et à comptabiliser uniquement cette bonification. Cette procédure ne tient cependant pas compte de la différence avec les charges effectives, le chiffre d'affaires et les charges de garantie propres ne pouvant être indiqués correctement.

7002 Valeur locative appartement privé

Pour faciliter l'établissement de la déclaration personnelle d'impôts, nous recommandons de comptabiliser la valeur locative communiquée par

l'Administration des contributions (écriture compte privé à la valeur locative).

7004 Recettes locatives locaux commerciaux

Comprend uniquement les recettes de tiers. La TVA doit être décomptée pour les locaux optés.

7006 Recettes locatives places de parc

Les recettes issues de la location de places de parc sont nouvellement toujours imposables selon la LTVA, pour autant qu'elles ne soient pas considérées comme prestation annexe dans une location d'appartement ou de commerce.

7012 Entretien et réparations

Des dépenses augmentant la valeur doivent être activées pour des raisons fiscales et de gestion d'entreprise. Pour les dépenses qui servent exclusivement à des parties de bâtiment non optées, aucune déduction de l'impôt préalable ne peut être effectuée (par ex. réparations dans des appartements). Si la charge ne peut pas être affectée exactement, la déduction de l'impôt préalable

doit être diminuée en conséquence (par ex. réparation du toit).

8002-8012 Charges et revenus extraordinaires

Seuls des cas commerciaux à caractère unique et qui pourraient falsifier le résultat d'exploitation peuvent être comptabilisés sur ces comptes (par ex. provisions de procès, paiement de dommages et intérêts, etc.).

Mot-clé

Désignation détaillée

Compte

Index des sujets

A		
Déchets	Frais d'évacuation des déchets	6400
Taxes	Frais et taxes	6360
Créances amorties	Entrées	8001
Délimitations	Régularisation active	1300
	Régularisation passive	2300
Dépanneuses	Achat	1510
	Entretien	6200
Amortissements	(Perte sur) débiteurs	3692
	Immobilisations corporelles	6901
	Véhicules en leasing	6903
	Immeubles	7015
Taxes sur les eaux usées	Entretien et réparations	7012
Acétylène	Matériau d'atelier utilisé	4602
Carnets d'adresse	Matériel de bureau, d'impression	6500
Actions	Avec caractéristiques de placement	1400
	En possession temporaire	1040
Capital-actions	Capital-actions	2800
Délimitation active	Régularisation active	1300
Installation d'alarme	Acquisition	1500
Matériel usagé	Frais d'élimination	6400
Assurance des employés	Part de l'employeur	
	- SUVA	5020
	- AVS/AI/APG/AC	5021
	- Caisse de retraite	5024
	- Indemnités maladie	5026
Équipement	Immobilisations corporelles	150_
	Véhicules d'entreprise	151_
	Immeubles	160_

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Vendeur matériel	Bénéfice comptable	730_
	Perte comptable (= amortissements)	690_
Annonces	Recherche d'emploi	5030
	Publicité	690_
Frais d'avocats	Honoraires pour conseils juridiques	6530
Acomptes	Aux fournisseurs	1192
	Des clients	2030
Vêtements de travail	Divers frais de personnel	5035
Dissolutions	Réserves de marchandises	7501
	Du croire	7500
Formation	Formation et perfectionnement	5031
Extraordinaires	Revenus	8002
	Charges	8012
Exposition	Expositions	6604
Assurance-auto	Primes	6210
B		
Frais bancaires	Frais	6808
Coûts de construction	Restructuration / nouvelle construction (valeur d	160_
Certifications	Frais divers	6360
Éclairage	Électricité	6400
	Installations	150_
Essence	Pour véhicule personnel	621_
Frais de consultation	Informatique	6530
	Conseils juridiques	6530
	Tenue des comptes et révision	6530
Installations d'entreprise	Frais d'acquisition	150_
	Frais d'entretien	610_
	Amortissements	6901
	Vente à la valeur comptable	150_
	Bénéfice comptable	7300
	Perte comptable	6901

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Véhicules d'entreprise	Frais d'acquisition	151_
	Frais d'entretien	620_
	Amortissements	6902
	Vente à la valeur comptable	151_
	Bénéfice comptable	7300
	Perte comptable	6902
Étrangères à l'entreprise	Revenus	8005
	Charges	8015
Bâtiments d'entreprise	Coûts de production / prix d'achat	160_
	Frais d'entretien	7012
	Amortissements	7015
Assurance responsabilité civile	Assurance responsabilité civile	6300
Assurance d'interruption d'exploitation		6300
Notes de frais	Frais / suivi clientèle	6640
Bonus pour objectifs de volume	Nouveau véhicule marque A	4000
Bonus pour véhicules uniques	Imputable directement aux véhicules individuels	4000
Bonus pour pièces de rechange	Pièces de rechange	4200
Assurance incendie	Assurance de choses	6300
	Primes d'assurance pour bâtiment	7013
Papier à lettres		6500
Affranchissements		
		6510
Enveloppes		6500
Vérification des comptes		6530
Articles de bureau		6500
Nettoyage des bureaux	Personnel externe	6010
	Personnel propre (salaire)	500_
	Matériel	6010

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
C		
Enveloppes		6500
D		
Prêts		1193 1403 1160 1404 2230 2410 2220 2412
Intérêts des emprunts	Revenus Charges Charges immeuble	720_ 680_ 7010
Perte sur débiteurs		3692
Décorations	Expositions	6604
Ducroire	Correction de la valeur (stock) Compte de contrepartie formation ou dissolution	1109 7500
Assurance vol		6300
Frais d'impression	Pour matériel de bureau Pour publicité	6500 660_
Imprimés	Pour bureau Pour publicité	6500 660_
E		
Prestation à soi-même	Charges - Entretien véhicules propres - Entretien machines et installations	620_ 610_

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Assurance effraction		6300
Impôt sur le revenu	Pour entreprises individuelles (pour SA voir impôt sur le bénéfice)	2856
Frais d'énergie	Electricité	6400
	Gaz	6400
Pièces de rechange	Stocks marque A	1210
	Revenus marque A	320_
	Charges marque A	420_
Solution anti-rouille		420_
Impôts sur les bénéfices		
	Voir impôt sur le bénéfice ou sur le revenu	8900
F		
Livres spécialisés		6501
Assurance véhicule		
	Primes	6210
Nettoyant fenêtres	Produits de nettoyage	4602
Extincteurs	Remplissage	6010
Assurance incendie	Assurance de choses	6300
	Immeuble	7013
Fixe pour le vendeur		5000
Matériel réparation pneus		4602
Créances		11__
Formations	Personnel	5031
Papier photocopieur		6500
Machine à affranchir	Affranchissements	6510
Travaux étrangers	Charges	4410
	Chiffres d'affaires	3410
Produit antigel		4602
G		
Travaux de garantie	Créances à l'importateur	1101
	Recettes travail	3400
	Recettes partielles	3200
	Sur propre compte	665_

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Gaz	Énergie pour l'établissement Chauffage	6400 6010
Bâtiment	Frais d'acquisition et de fabrication Revenus Charges	160_ 700_ 701_
Frais de justice	Frais d'avocat	6530
Articles cadeau		6640
Cadeaux au personnel de l'établissement		5035
Report des bénéfiques		2990
Carte de vœux	Publicité	6640
Gratifications	Gratifications (ou directement sur salaires)	5014
Service gratuit	Garantie, faveur	665_
Terrain	Bâti (y compris immeuble) Non bâti	160_ 1600
Expertise		6530
H		
Serviettes		6010
Produit pour laver les mains		6010
Outils à main		4602
Mazout	Stock fin d'année Consommation	1300 7012
Intérêts hypothécaires		7010
I		
Réparations en cours	Travaux commencés (seulement fin d'année)	1280
Frais d'encaissement		6591
Annonces	Recherche de personnel Publicité	5030 660_

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Prestations internes	Comptes de recettes correspondants (enregistrer sans TVA)	3__
J		
Délimitation annuelle	Régularisation active Régularisation passive	1300 2300
Cadeaux jubilé	Au personnel de l'établissement dans le salaire brut du groupe de salaire correspondant Aux clients	50__ 6640
K		
Calendrier	Pour publicité	6607
Canalisation	Installations Taxes de raccordement	160_ 7019
Capital	Capital-actions	28__
Assurance casco		6210
Différences de caisses		6594
Élimination des déchets	Frais d'élimination	6400
Frais de plainte / rappel	Encaissement	6591
Petit matériel	Charges Revenus	4602 3605
Petit outillage		6100
Assurance maladie	Uniquement pour entreprises individuelles	2854
Travaux de faveur	Sur la propre facture	665_
Acomptes clients		2030
Bénéfices de cours	Produits financiers	7206
Pertes de cours	Charges financières	6806
L		
Vernis et couleurs	Charges	4602
Matériel d'apprentissage	Littérature spécialisée	6501
Acomptes fournisseurs		1192
Salaires		500_

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Avances salaires	Autres créances	1194
M		
Machines	Machines Atelier	1500
Médicaments	Uniquement personnel	5035
Taxe sur la valeur ajoutée	Dette fiscale trimestre actuel Solde fiscal trimestre précédent Impôt préalable matériel Impôt préalable investissements Voir description à la partie 3	2200 2201 1170 1171
Frais pour foires	Expositions	6604
Loyer	Charges Revenus Revenus véhicules de location	600_ 700_ 3600
Impôt sur les véhicules à moteur	Propres véhicules	6210
Ramassage ordures	Frais d'élimination	6400
Poubelle		6100
N		
Frais d'envoi contre remboursement	Affranchissements	6510
Garde de nuit	Société de surveillance	6012
Frais de notariat		6530
O		
Occasions	Revenus Charges Stocks Voir commentaire à la partie 3	310_ 410_ 1205
Taxes publiques	Sur terrain Impôts	7019 890_

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Huile	Charges	4602
	Consommation huile de chauffage	7012
	Consommation pour machines et installations machinelles	610_
Classeurs		6500
P		
Matériel emballage		4205
Régularisation passive	Passifs transitoires	2300
Frais annexes personnel		503_
Pneus	Revenus	322_
	Charges	422_
	Charges pour propres véhicules	620_
Matériel polissage		4602
Affranchissements		6510
Frais poste	Affranchissements	6510
	Intérêts chèque postal	7200
	Taxes chèque postal	6808
Privé	Trafic privé entrepreneur individuel et sociétaire	285_
	Trafic privé actionnaire	1160
Coûts procès	Frais d'avocats	6530
	Taxes	6360
	Factures procès	8012
R		
Formulaires facture		6500
Frais d'avocats		6530
Frais voyages	Pour formations et autres fins internes à l'établissement	5035
	Pour charges de vente	6640
Frais de révision		6530
Produit anti-rouille		4602

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Provisions	Pour travaux de garantie et de faveur	2600
	Pour obligations de reprise des contrats de leasing	2601
	Pour impôts	2603
	Autres	2603
S		
Oxygène		4602
Vitrine	Publicité	6600
	Nettoyage par tiers	6010
Papier abrasif		4602
Porte-clés	Publicité	6600
Produit lubrifiant	Charges	4602
Savon noir	Pour toilettes	6010
Chalumeau		1500
Tournevis		6100
Matériel de bureau		6500
Recettes rebut		3608
Éponges		4602
Fil à souder		4602
Securitas	Surveillance par entreprise tierce	6010
Fusibles		6010
Escompte	(réduction des recettes) accordée	3690
	(réduction des charges) obtenue	4690
Charges sociales		502_
Dons		6590
Frais	Pour administration	6593
	Pour vente	6640
Timbre		6500
Conseils fiscaux		6530
Impôts	Impôts sur le bénéfice/sur le capital	8900
	Impôts sur le revenu/sur la fortune	2856
Office de la circulation routière	Taxes pour propre véhicule	6200
	Taxes pour véhicule de commerce	4600

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Électricité		6400
T		
Congrès	Administration	6593
Téléfax		6511
Annuaire		6511
Recettes téléphone		3608
Papier toilette		6010
Transitoires	Actifs Passifs	1300 2300
Carburants	Charges Consommation interne pour véhicules d'entreprise	4602 620_
Loyer trésors	Banque	6594
Pourboires		6590
U		
Bonus chiffre d'affaires		
	Voir sous bonus	-----
Assurance accidents	SUVA	5020
Rondelles		4602
Actes	Taxes	6360
V		
Valve à ressort		4602
Consommables	Si transférer pour imputation : Revenus Charges Sans imputation : Charges	3605 420_ 4602
Vente d'installations	Bénéfice comptable Perte comptable	730_ 690_
Salaires vendeurs	Fixe Commission	5000 5010

Mot-clé	Désignation détaillée	Compte
Commission courtage	Revenus	3603
	Charges	668_
Assurances	Collaborateur	630_
	Assurance bâtiment	7013
	Pour assurances personnes	502_
Intérêts de retard	Payés	6805
	Reçus	720_
Paiement anticipé	Aux fournisseurs	1192
	Des clients	2030
Véhicules de démonstration	Frais d'acquisition (stock)	1202
	Impôts	6201
	Assurance	6201
	Frais d'entretien	6201
Impôt préalable	Impôt préalable des retraits de marchandises	1170
	Impôt préalable des retraits d'investissements et de produits d'entreprise	1171
W		
Frais de retraits de marchandises et frais annexes	Directement sur le compte charges de marchan	40__
Peau de chamois	Entretien véhicules	4602
Eau	Eau utilisable	6400
	Eau distillée	4202
Perfectionnement	Personnel	5035
Atelier	Revenus	340_
	Salaires	5000
Outils	Acquisitions importantes	1508
	Acquisitions moins importantes	6100
Titres	Dividendes	7200
Z		
Pinces		6100
Revue		6501
Journaux		6501
Intérêts	Revenus financiers	720_
	Charges financières	680_
	Intérêts hypothécaires	7010